

ACCUEIL EDITOS VIDEOS AUTEURS BOUTIQUE DESSINS BIENVENUE

Lundi 25 mars

## LES BREVES

6:40	6:09	21:27	19:30	18:20
Paris envoie des soldats après la chute de Bangui	Chypre, l'UE et le FMI trouvent un accord sur les banques	Courte victoire de l'UMP Mancel dans l'Oise	Débordements au rassemblement anti-mariage gay	Aqmi réaffirme avoir tué un otage français, menace les autres

# Affaire Sarkozy : on a le droit de critiquer le juge Gentil



jean-michel gentil

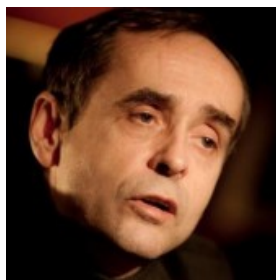


A-t-on le droit de critiquer un magistrat ? On peut se le demander, à en juger par les déclarations de la garde des Sceaux et du Premier ministre suite aux réactions des amis de Nicolas Sarkozy. Comme si s'interroger, même durement, même violemment, sur la décision d'un juge faisait aussitôt de vous un ennemi de l'indépendance de la justice. Un peu à la manière de ces journalistes qui, mis en cause, s'abritent aussi sec derrière la liberté de la presse...

« Extravagant », « invraisemblable », « ahurissant et abject », ou, plus encore, accusé

Robert  
**Ménard**

Journaliste.



Fondateur de Reporters sans frontières.

## SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

## Twitter

Suivre @bVoltaire 3 495 abonnés

## Facebook

Like

6,216 people like this. Be the first of your friends.



## LA LETTRE DE CHRISTOPHE LABARDE

20 mars 2013

d'avoir « *déshonoré la justice* », personne ne contestera la violence des propos visant le juge Gentil. Mais alors ? Quand ce juge d'instruction répond à Nicolas Sarkozy – celui-ci s'étonnant de sa mise en examen et dénonçant une « *injustice* » – que c'est une « *injure* », il fait preuve de quoi ? Quand ce même magistrat parle de « *menace* » parce que l'ancien chef de l'État lui a rétorqué que « *non, ce n'est pas terminé* », se réservant d'user des voies de recours, je m'interroge : il faudrait donc acquiescer à ses décisions, l'en remercier et, en aucun cas, les contester ? Mais pour qui se prend donc le juge Gentil !

Il se prend pour un être sans défense, si l'on en croit son avocat, maître Rémi Barousse, qui explique au *Journal du Dimanche* : « *Les magistrats sont bâillonnés, pieds et poings liés. Ils n'ont pas le droit de réagir, même lorsqu'ils sont agressés ou critiqués.* » Les pauvres ! C'est d'ailleurs pour cela qu'ils fournissent à tout journaliste qui le leur demande – respectueusement, bien sûr – procès-verbaux d'auditions et autres documents, en violation du secret de l'instruction, faut-il le leur rappeler. Peccadilles ! Que le procès-verbal de l'audition de Nicolas Sarkozy du 22 novembre se soit retrouvé en ligne 24 heures plus tard, comme le fait remarquer son avocat, n'est en rien, bien sûr, une « *violence* »...

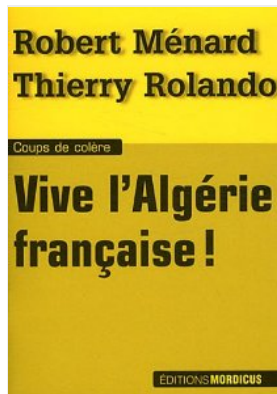
On peut sourire d'entendre politiciens de droite et de gauche, à tour de rôle selon le camp de la « *victime* », dénoncer l'instrumentalisation de la justice, les accointances politiques du juge, les manœuvres du ministre de la Justice. On peut, à juste raison, s'interroger sur leur sincérité, sur leurs indignations à géométrie variable. Mais que nos magistrats ne jouent pas les vierges effarouchées. Ils ont, eux aussi, leurs engagements, leurs partis pris et, parfois, des comptes à régler. Et quand ils sont critiquables, on doit pouvoir les critiquer.

Robert Ménard, le 24 mars 2013



#### Ça pourrait aussi vous intéresser :

1. [L'avocat de Sarkozy met en cause l'impartialité du juge Gentil ...](#)
2. [Sarkozy juge être scandaleusement traité, selon son avocat ...](#)
3. [Nicolas Sarkozy entendu par un juge dans l'affaire Bettencourt ...](#)



[Cliquez pour acheter](#)

à Yves Camdeborde, bistrionome

13 mars 2013  
à Monsieur Jean-Marc Ayrault,  
Premier ministre

#### BOULEVARD VOLTAIRE RECOMMANDE



[Cliquez pour acheter](#)

#### ÊTES-VOUS CHOQUÉ PAR LA MISE EN EXAMEN DE NICOLAS SARKOZY ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

[Cliquez ici pour valider](#)

[Voir les résultats](#)

#### TOP 10 BUZZ » 30 DERNIERS JOURS

1. Immigration : Aznavour encore plus radical que le FN
2. Que faire des musulmans une fois le Coran interdit ?
3. Il va falloir interdire le Coran en France...
4. Quand Najat Vallaud-Belkacem ment pour défendre l'islam...



Ajouter un commentaire...

 Publier sur Facebook

Publier en tant que Franck Boizard (Modifier)

Commenter

**Olivier Paillette** · IUT de RouenPauvre démocratie !!!  
Merci les propres à rien.

Répondre · J'aime · S'abonner à la publication · il y a environ une minute

**Marc Aurèle** · Meilleur commentateur

Tout est critiquable... on ne peut pas plaire à tout le monde mais l'acharnement médiatique politico-judiciaire est fait pour détourner le regard des gens, c'est un peu comme l'affaire DSK prison, pas prison... les complaisances des politiques du PS, les larmes, les sanglots, les coups de poings dans le ventre... l'énorme tapage médiatique et on avait même eu le "Complot" alors ou est la différence là dedans ?

UMPS occupent l'espace médiatique point.

Répondre · 1 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 3 minutes

**Pilou Bemol** · Meilleur commentateur

Toute procédure en cours qui se retrouve dans la presse alors que la dite procédure n'est pas terminée devrait la rendre caduque immédiatement. Pas possible ? Et pourquoi donc des lois sont elles rétroactives (je croyais que ça rappelait les heures sombres de notre histoire), pourquoi de minimes vices de procédures font qu'on relâche des criminels ? Les juges seraient bien inspirés de se pencher sur ces sujets. Et si certains vendent des procédures aux journalistes c'est qu'ils ont failli et devraient de ce fait être virés de la magistrature. Quels politique, quel juge osera le faire ?

Répondre · 2 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 52 minutes

**Patrick Crasnier** · S'abonner · Meilleur commentateur · Toulouse, France

et que dire de l'attitude de manuel Vallis à la tribune du palais Bourbon en séance, alors qu'il est ministre en exercice quand il critique la décision de la justice pour le port du voile dans la crèche. Personne ne s'est offusqué qu'un ministre critique publiquement une décision de justice avec des mots plus que "forts" indignation du syndicat de la magistrature à géométrie variable selon que l'on soit de droite ou de gauche. imaginez les mêmes mots que Vallis par Jean François COPE ou autres.

Répondre · 5 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a environ une heure

**Olivier Paillette** · IUT de Rouen"J'ai confiance en la justice de mon pays... laissons la justice faire son travail..."  
C'est quoi cette escroquerie, aucune confiance, ces gens là n'ont pas les moyens au mieux, sont politisés et font de l'idéologie pr le pire.

Répondre · 2 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 2 heures

**Christophe Servan** · Meilleur commentateur · Sciences Po

Après les saloperies qu'avait faites Sarkozy contre Van Ruymbeke je soutiens a fond le juge Gentil et je suis électeur du FN.

Répondre · 1 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 4 heures

**Babeth CalamityJane** · Meilleur commentateur

Alors normal que votre jugement soit aussi con, car les neuronnes manquent dans ce parti depuis pas mal de temps. Pour avoir connu le diable judiciaire d'extrême gauche franc maçon après votre réflexion je vous souhaite d'en faire les frais mais de ne pas vous en sortir et pourtant je suis chrétienne.

Que vous n'aimiez pas Sarko c'est votre droit mais que vous acceptiez cette infamie qu'est ce juge uniquement pour cela est monstrueux et prouve que vous faites parti de la meute de chiens qui nous gouvernent.

L'intelligence et la réflexion n'est pas la tasse de thé du FN 2012 on le savait et là vous nous le prouvez....

Demander aux LE PEN si la justice fait son job impartialement cela vous remettra du uuplomb dans le crâne, on est pas sorti de la merde avec des gens comme vous ca non!!!!

On parle de justice de méthode stalinienne pas d'un homme auquel vous n'arrivez pas à la cheville avec vos neuronnes atrophiées, il faut penser à tout le monde car c'est pour tout le monde qu'il n'y a plus de justice ni de démocratie dans ce pays.

Répondre · 1 · J'aime · il y a environ une heure

**Dominique Briend** · Meilleur commentateur

et on peut examiner aussi la vie du juge pour apprécier son impartialité !

Me Thierry Herzoq v évoque notamment "la tribune politique qu'a signée le juge Gentil

5. Islam : et si on arrêta de tout accepter ?
6. Trop facile de dénoncer l'apartheid en Israël !
7. Il a 14 ans et taillade le visage du chauffeur de bus
8. Marine Le Pen plus populaire que François Hollande !
9. 24 mars : et si on se retrouvait malgré tout sur les Champs ?
10. Et si on fichait la paix à Dieudonné ?

**TOP 10 BUZZ DE TOUJOURS »**

1. Il faut se méfier de la France bien élevée...
2. Immigration : Aznavour encore plus radical que le FN
3. Je suis sortie avec un électeur FN
4. Que faire des musulmans une fois le Coran interdit ?
5. Vers la guerre civile ?
6. Hollande salue l'Aïd-el-Fitr et oublie... Noël !
7. Mort du directeur de cabinet adjoint de Filippetti : ce que les médias vous cachent...
8. Quand Michel Rocard dévoile le pot aux roses...
9. Allemagne : les zoophiles réclament leurs droits !
10. Il va falloir interdire le Coran en France...

contre Nicolas Sarkozy, quatre jours avant la perquisition à son domicile", faisant référence à un texte publié dans Le Monde sur la corruption, co-signé avec 81 autres magistrats et appelant à une réforme de la lutte contre la grande délinquance financière. Dans ce texte, les auteurs "[mettent] en cause la politique de Nicolas Sarkozy et celle de son prédécesseur, les accusant de 'vouloir protéger les corrompus'", souligne Me Herzog, rappelant que "cinq jours après la signature de cette tribune, le même juge a opéré quatre perquisitions au domicile de Nicolas Sarkozy, dans son bureau, ainsi qu'au domicile de sa secrétaire". "Si l'on rapproche ces faits de la tribune politique qu'a signée le juge Gentil (...) on peut se poser au minimum la question de l'impartialité de ce magistrat", affirme l'avocat.

extrait du Monde

Répondre · 5 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 9 heures



**Dominique Briend** · Meilleur commentateur

lemonde.f ce soir

Répondre · J'aime · il y a 9 heures



**Frank Farnel** · S'abonner · Vice President – Global Public Affairs à Novo Nordisk

Dominique, militer pour que la justice soit sous le joug du politique est extrêmement dangereux et nous rappelle aux plus sombres heures de l'histoire de notre pays. Je sais que tu peux comprendre cela. Rien n'est et ne sera jamais parfait; mais les valeurs ne peuvent jamais être compromises.

Répondre · J'aime · il y a 8 heures



**Dominique Briend** · Meilleur commentateur

je ne milite pas pour que la justice soit sous le joug politique ! mais note petit juge gentil est lui inféodé à des valeurs et par cela n'est plus impartial ...

Répondre · 5 · J'aime · il y a 7 heures

Voir 1 de plus



**Lionel Videlo** · Meilleur commentateur · France

Je suis opposé à l'indépendance de la justice. Un juge n'est jamais indépendant. Il est dépendant de ses propres convictions et peut, impunément, mettre en examen ou condamner sans avoir à se justifier. C'est intolérable.

La justice est rendue AU NOM du peuple Français et pas A SA PLACE. Les citoyens doivent pouvoir demander des comptes aux juges.

Il faudrait pour cela créer des cours spéciales composées d'hommes politiques et de citoyens dont la mission serait de juger les magistrats qui auraient agi, non selon les règles de droit, mais selon leurs convictions politiques.

C'est la seule manière pour la justice de retrouver la confiance du peuple.

Répondre · 5 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 10 heures



**Didier Maeselele** · Afp

Mon monsieur un ancien ministre ce doit de respecter l'autorité judiciaire, vous journaliste ou autres personnes peuvent le faire, mais les paroles de monsieur Guaino ont dépassé sa pensée du moins je l'espère, quoique ce n'est pas la première fois qu'il fait sauter ces plombs

Répondre · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 10 heures



**Dominique Briend** · Meilleur commentateur

J'espère que vous n'êtes pas formateur !

Répondre · J'aime · il y a 10 heures



**Marc Rolland** · Meilleur commentateur · Professeur des universités à Université du Littoral Côte d'Opale

Au contraire – je trouve que Guaino est un des rares politiques qui défend ses positions avec fougue, précision, panache – en Français, quoi.

Répondre · 6 · J'aime · il y a 10 heures



**Babeth CalamityJane** · Meilleur commentateur

BRAVO GUAINO ET MERDE A CEUX QUI SE COMPORTENT COMME DES MOUTONS

Répondre · 1 · J'aime · il y a environ une heure

Laurent (connecté(e) avec Hotmail)

Merci M. Ménard de remettre une fois de plus les choses à leur place.

En effet un juge ce n'est ni plus ni moins qu'un homme. L'institution est respectable, l'homme a ses faiblesses et ses passions. Il est donc juste pour un juge de devoir justifier ses décisions.

Tout comme il est juste aussi que celui qui transgresse la loi en réponde... parfois.



LES ARCHIVES INTERDITES

Rechercher

Tous les contenus textuels, sauf exception signalée, sont sous licence Creative Commons BY NC SA.



Répondre · 1 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 11 heures



**Marc Rolland** · Meilleur commentateur · Professeur des universités à Université du Littoral Côte d'Opale  
C'est clair et c'est percutant !

Répondre · 1 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 11 heures



**Benoît Rayski** · Meilleur commentateur  
Bien dit.bien vu

Répondre · 1 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 11 heures



**Philippe Lecardonnel** · S'abonner · Porte-parole officiel de Giulia lère à Palais de l'Elysée

Est-on sûr que la fuite vienne de Gentil ?

Répondre · J'aime · il y a 11 heures



**Jean Jacques Caillard** · Meilleur commentateur · Garac  
tous dans le meme sac !

Répondre · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 11 heures



**Dominique Briend** · Meilleur commentateur  
non j ai un ami vice président d'un tribunal qui a une morale exemplaire !

Répondre · J'aime · il y a 11 heures



**Dominique Briend** · Meilleur commentateur  
Les pv d'audition dans les journaux c'est honteux ! n'y a-t-il pas de déontologie chez les juges ?

Répondre · 4 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 11 heures



**Jean Covillard** · S'abonner · Gérant à Le Pré Germain  
C'est gravissime effectivement! Toute cette affaire est nauséabonde et montre la déliquescence de notre système englué dans des pouvoirs de cliques! On essaie de manipuler le citoyen lambda en lui faisant choisir Sarko ou Gentil. Non merci!

Répondre · 1 · J'aime · il y a 25 minutes



**Dominique Briend** · Meilleur commentateur  
ce qui peut faire peur c'est que la femme du juge fasse partie de la commission qui examinera la demande en nullité de l'acte de sarkozy ! j'espère quelle se retirera de cette commission !

Répondre · 4 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 12 heures



**Dominique Briend** · Meilleur commentateur  
Bon l'avocat du juge le rémi barousse il porte plainte ou pas ???

Répondre · 1 · J'aime · S'abonner à la publication · il y a 12 heures

Module social Facebook

## Partenaires

Livres chez Amazon  
Musique chez Amazon

## Pages

Mentions légales  
A propos

## Social

Facebook  
Twitter

## Contact

Email  
© 2012-2013 - Boulevard Voltaire.